



2018

Rapport d'activité



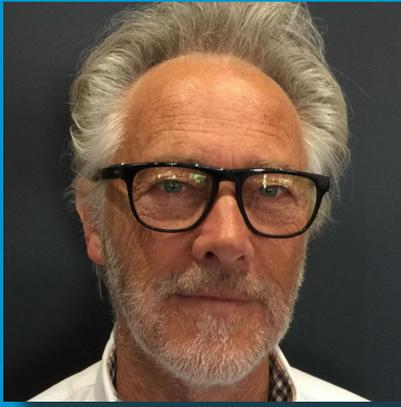
**Institut Régional
de Médecine du Sport
et de la Santé**

Institut Régional
de Médecine du Sport
et de la Santé

Rapport
d'activité
2018

SOMMAIRE

2	L'IRMS ²
4	Les faits marquants
10	L'activité
18	La communication
20	Les moyens
23	Le bilan financier
27	Les perspectives 2019



ALAIN DELAMARE

Président de l'Institut Régional de Médecine du Sport et de la Santé depuis 2011

« Ambition, engagement, performance et partage »

Avec « Bâtir l'Avenir », 2015-2017 furent les années de notre implantation sur le site du CRMPR Les Herbiers, UGECAM Normandie. En même temps que s'effectuaient les travaux de rénovation et de construction du nouveau local, pour de meilleures conditions d'accueil des patients, se mettait en place également une nouvelle politique salariale.

L'exercice 2018, avait pour ambition, de conforter le projet associatif et de développement de l'Institut et de continuer à privilégier la concertation avec les salariés. Avec l'accord collectif de travail voté en novembre, c'est une nouvelle étape de franchie. Pour 2019, un accord d'intéressement sera soumis aux salariés de l'Institut.

Le développement de l'activité du Centre de santé s'est poursuivi. L'embauche de nouveaux professionnels de santé a largement contribué à une meilleure offre de soins et ainsi à mieux répondre aux attentes de nos patients. Centre de premier recours, l'arrivée en septembre d'un médecin généraliste au sein de notre structure associative, a particulièrement été appréciée.

Dans le cadre de notre partenariat avec le CRMPR Les Herbiers, UGECAM Normandie sur le dossier Handisport présence d'un Médecin Physique et de Réadaptation commun à nos structures pour une meilleure efficacité.

Développés sur le thème « Sport, Santé, Bien-être » les programmes « Quand le Sport S'invite Chez Vous » sur 3 territoires normands et « Voyageons en équipe ! » sur 4 EHPAD de la Métropole sont désormais dans leurs phases opérationnelles. D'autres projets sont à l'étude pour 2019.

En 2018, l'IRMS² a développé les conditions pour être le centre de ressource dans une dynamique territoriale autour du sport de haut niveau, avec comme objectif l'accueil de sportifs, notamment dans le cadre de leur préparation pour les Jeux Olympiques et Paralympiques, Tokyo 2020 et Paris 2024.

Le Bureau et le Conseil d'Administration de l'Institut ont pour ambition de délivrer une réflexion aboutie, pour définir une analyse prospective sur l'ensemble de ces sujets qui sont développés dans ce rapport d'activité 2018.

L'Institut Régional de Médecine du Sport et de la Santé



PRÉSENTATION

Créé en 1979, l'Institut Régional de Médecine du Sport et de la Santé (IRMS²) est une association régie par les dispositions de la loi du 1^{er} juillet 1901.

Le secteur d'activité de l'IRMS² est celui des Centres de Santé. À ce titre, il est agréé par l'ARS de Normandie.

Centre de premier recours, il accueille les patients présentant des pathologies de l'appareil locomoteur. Les consultations sont assurées par des médecins diplômés de la médecine du sport et des médecins spécialistes. Elles sont remboursées selon les modalités de prise en

charge par la Sécurité Sociale, au tarif opposable secteur 1. L'Institut a renouvelé son adhésion à l'Accord National des Centres de Santé le 1^{er} janvier 2018.

L'Institut est reconnu comme centre de prévention. Il contribue à la formation initiale et continue en cinésiologie, biologie, médecine et kinésithérapie du sport et participe à la promotion de la recherche fondamentale des activités physiques et sportives.

Il est présent également dans le sport santé.

Par ailleurs, l'IRMS² accompagne les sportifs et les clubs de haut niveau de Normandie.

LA GOUVERNANCE

L'Institut est administré par un Conseil d'Administration qui regroupe 18 membres maximum, tous bénévoles, dont la composition est paritaire : la moitié de ses membres est, en effet, constituée par des représentants des professions médicales ou paramédicales. Les administrateurs sont investis dans des commissions internes : formation médicale continue, le magazine...

Un bureau assure la gestion des affaires courantes, par délégation du Conseil. Le directeur (médecin) assure le fonctionnement des services,

représente l'Institut à l'extérieur, participe aux différentes instances de gouvernance. Il est force de proposition pour l'élaboration et la mise en œuvre du projet associatif ; il est le garant du projet médical.

À noter que l'Institut dispose d'un siège de titulaire et de suppléant au sein du Conseil Territorial de Santé (CTS).

En 2018, le Conseil d'Administration s'est réuni à 4 reprises.

NOM	PRÉNOM	FONCTION
Delamare	Alain	Président
Levitte	Dominique	Vice-Président Délégué
Bourgoin	Jean-Luc	Vice-Président
Pruvot	Hervé	Trésorier
Pierre	Didier	Secrétaire
Burel	Bruno	Membre
Hericher	Thomas	Membre
Steenstrup	Benoit	Membre
Pimont	Alain	Membre
Huart	Kévin	Membre
Cervoni	Laurent	Membre
Verdet	Mathieu	Membre

LES FAITS MARQUANTS

EN 2018

Le projet associatif

L'accord collectif de travail

Quand le Sport S'invite Chez Vous !

Sentez-Vous Sport !

Voyageons en équipe !

Le projet associatif 2018-2022 de l'Institut Régional de Médecine du Sport et de la Santé (IRMS²) définit, pour les cinq années à venir, les orientations stratégiques de notre association au bénéfice de nos patients. Il tient compte notamment des évolutions de la société et des politiques publiques. Il prend en compte les besoins des différents acteurs.

Elaboré de manière participative avec les administrateurs et la Direction de l'Institut, ce document se veut être plus qu'une feuille de route. Il est au service de la gouvernance, du management, du patient et des salariés. Porteur de valeurs humanistes, il vise à renforcer l'esprit d'équipe et traduit la volonté de travailler, vivre et réussir ensemble.

Les valeurs humanistes qui animent l'action de l'Institut constituent un socle commun partagé par l'ensemble des composantes de l'association (administrateurs, salariés...).

À partir du constat des besoins de santé du territoire, le Conseil d'Administration a validé huit orientations stratégiques et des objectifs associés :

- s'inscrire dans la politique régionale de santé et le parcours de soins,
- créer un pôle d'excellence en médecine du sport,
- mettre en œuvre le projet handisport,
- accompagner les clubs sportifs,
- s'intégrer à la démarche JO 2024,
- participer au développement du sport santé,
- faire de la responsabilité sociétale de l'entreprise un outil de développement,
- conforter notre positionnement en matière de formation initiale et continue.

Ces orientations s'inscrivent dans le cadre d'un projet de développement et sont en cohérence avec le projet de santé élaboré pour l'obtention de l'agrément « centre de santé ».

L'ACCORD COLLECTIF DE TRAVAIL

Compte tenu des évolutions récentes de l'IRMS², notamment au regard de la diversité de ses missions, de sa nouvelle implantation, le Conseil d'Administration, dans l'intérêt de l'entreprise tel que défini à l'article L 2254-2 du code du travail, pour préserver l'emploi et permettre ainsi le développement de l'IRMS², a souhaité préciser l'environnement juridique dans lequel évoluent les salariés, en définissant notamment les emplois repères, la grille des salaires, en garantissant une progression des rémunérations, ainsi que diverses règles relatives à l'exécution du contrat de travail. Cet accord traite notamment de la classification de l'organisation du temps de travail, de la santé et des conditions de travail.

Les ordonnances du 22 septembre 2017, dites « ordonnances Macron » permettent dorénavant aux petites structures de se doter de véritables accords d'entreprise qui engagent l'employeur pour l'avenir.

L'ensemble des salariés a été invité à se prononcer POUR ou CONTRE son entrée en vigueur, laquelle est prévue pour le 1^{er} janvier 2019, sous réserve du résultat du vote. Le scrutin s'est déroulé le mercredi 7 novembre, entre 9H00 et 11H00, dans les locaux de l'Institut.

L'accord a été approuvé à la majorité des votants et rentrera donc en vigueur dès le 1^{er} janvier 2019.



QUAND LE SPORT S'INVITE CHEZ VOUS !

Bien que figurant dans les priorités nationales de santé, l'activité physique adaptée (APA) rencontre un certain nombre de difficultés dans sa mise en œuvre :

- des médecins du sport et des encadrants sportifs en nombre insuffisant,
- une présence des structures médico-sportives inégalement réparties sur les territoires,
- l'isolement social et/ou géographique d'une partie de la population.

En s'appuyant sur ce constat, l'IRMS² a mis en place un programme innovant dont l'objectif vise à permettre à des personnes, résidant en milieu rural, d'adhérer gratuitement à un programme d'activité physique adaptée.

Ce programme de 3 mois repose sur un encadrement médical et sportif assuré par l'IRMS². Il se décline en 3 étapes :

1. Un bilan médico-sportif

Chaque patient est reçu au sein de l'IRMS² pour une consultation avec examen clinique, les explorations à l'effort que l'état de santé pourrait nécessiter, et une séance d'initiation à la diététique. Un programme d'APA est alors prescrit.

Une séance de sport encadrée en groupe est organisée pour paramétrer le matériel sportif (vélo d'appartement/ergomètre à bras et cardio fréquencemètre).

2. Un programme personnalisé

Le matériel est fourni par l'Institut et installé au domicile du patient. Celui-ci doit alors réaliser son programme quotidien sous le contrôle à distance de l'encadrant sportif.

Ce programme met l'accent sur l'entretien de la motivation et la sensibilisation aux bienfaits de l'APA par l'envoi régulier d'informations sous forme de moyens adaptés (sms, courrier ou email). En parallèle, l'encadrant sportif assure un suivi téléphonique chaque semaine et apporte les correctifs nécessaires.

Deux fois par mois l'encadrant se rend sur site pour faire un point avec chaque bénéficiaire. Il est bien évidemment joignable à tout moment par téléphone.

3. Un suivi post-programme

À la fin de la période de 3 mois, le patient est reçu une seconde fois pour un bilan. Concomitamment deux ateliers « sport en plein air » sont organisés, sur le territoire, par un de nos partenaires, dont le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural fait parti. Ces ateliers doivent permettre aux bénéficiaires de découvrir des pratiques sportives et retenir les plus pertinentes. À cette occasion, une orientation vers un club correspondant à leurs capacités et à leurs souhaits est proposée. Un suivi à 3 mois est alors réalisé par l'encadrant sportif.

L'objectif de cette action vise à insérer socialement et sportivement une population résidant en milieu rural, éloignée de la pratique sportive et éprouvant des difficultés d'accès aux soins. Le programme lui permet de trouver les ressources motivationnelles et sanitaires pour pratiquer durablement une activité physique au sein d'une structure adaptée. Nous agissons ainsi sur la modification du comportement et non pas seulement sur les capacités physiques. Nous fixons la cible de personnes qui auront repris durablement une activité sportive à 50%. Un de nos médecins est chargé de l'évaluation médico-sportive de l'action à travers la rédaction d'un mémoire de DESC de médecine du sport qui sera présenté en septembre 2019.

La finalité du projet étant d'agir en termes de prévention des maladies chroniques et d'amélioration de l'état de santé. Les résultats de l'évaluation du programme pourront légitimer, le cas échéant, une modélisation à d'autres territoires de la région.

En raison, des nombreux déplacements de personnes et du matériel à transporter (vélos d'appartement, hauteur : 1.3 m), l'Institut a fait l'acquisition d'un véhicule polyvalent.

Le programme s'appuie sur les acteurs locaux du territoire : les Communautés de Communes pour les transports des bénéficiaires du programme ainsi que les déplacements du matériel, les CCAS, les maisons de Santé, les cabinets médicaux pour le recrutement des bénéficiaires. Il a été financé par les Fonds Leader Européens, l'Etat, la Région Normandie, le Département de Seine-Maritime et la Fondation de France.



QUAND LE SPORT
S'INVITE CHEZ VOUS

Programme d'accompagnement pour une reprise d'activité physique adaptée



Prêt de matériel
à domicile
pendant 3 mois

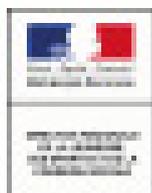
Informations et renseignements
au 09 72 61 71 02 ou à ceciledupire@institut-medicine-sport.fr



Mis en application sur le dernier trimestre 2018, 16 personnes ont bénéficié de ce programme réparties comme tel :

- 10 personnes sur le Pays de Bray,
- 6 personnes sur le Vexin Normand.

Les résultats obtenus avec la première vague de patients répondent à nos attentes. Les premiers groupes ayant été réévalués à 3 mois, l'Institut peut confirmer la théorie de l'amélioration des conditions de vie des sujets grâce aux deux questionnaires analysés à J0 et J90 (SF36 et Ricci et Gagnon).



SENTEZ-VOUS SPORT !

18 SEPTEMBRE 2018

C'est avec le soutien du mouvement sportif, que depuis 2010 le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) organise en septembre l'opération « Sentez-Vous Sport ».

C'est dans ce cadre que l'Institut Régional de Médecine du Sport et de la Santé (IRMS²), le mouvement sportif régional (CROS Normand) et le CRMPR les Herbiers ont décidé de présenter les différents projets et les activités déjà en cours, initiées sous le vocable « Sport-santé/Bien-être ».

Des actions de sensibilisation à la prévention, des activités physiques adaptées (APA) à différents publics cibles, ont été également proposées et encadrées par des acteurs motivés par cette démarche.

Cette manifestation, ouverte à tous et à toutes, s'est déroulée le mardi 18 septembre dans le parc des Herbiers, UGECAM Normandie.

De nombreux partenaires ont répondu présents :

- atelier de remise en forme par l'Institut,
- ateliers d'athlétisme par le CDA76,
- ateliers de gymnastique par EPGV,
- atelier vélo solidaire par le MGEN,
- atelier de disque golf par le CDSMR76,
- atelier de sensibilisation nutrition par la Mutualité Française de Normandie,
- atelier de sensibilisation aux risques cardiovasculaires par la Fédération Française de Cardiologie,
- atelier de volley handi par l'ASVB76,
- atelier de sensibilisation au sport handi et sport autisme par le S&H76.

450 personnes se sont succédées sur l'ensemble du village de la manifestation dont plusieurs écoliers de Bois-Guillaume et Bihorel.



VOYAGEONS EN ÉQUIPE !

Activité physique en EHPAD

Dans le cadre d'un appel à projets lancé par l'ARS Normandie, l'Institut a proposé le programme Voyageons en équipe !

Le programme consiste à mettre en place des séances d'activité physique adaptée pour les résidents de quatre EHPAD de Seine Maritime. L'Institut met du matériel sportif à disposition définitivement, à savoir des ergomètres à bras et un vélo d'appartement, ainsi qu'un encadrant en activités physiques adaptées qui fait pratiquer une activité physique adaptée aux personnes âgées à raison d'1/2 journée par semaine dans chaque établissement. Lors de ces séances, en complément des ergomètres, des exercices de marche de conditionnement à l'effort sont également mis en place.

Voyageons en équipe repose sur un lien social qui est favorisé et créé entre les sujets durant les séances d'activité physique adaptée. Ce lien social est renforcé par le nombre de kilomètres réalisés par les résidents, et est corrélé à une interface web ludique interactive pour entretenir leur motivation. Cela les incite donc à la pratique d'activité physique adaptée à but thérapeutique malgré toutes les difficultés que cela représente pour eux. Cette plateforme consiste à réaliser le tour du monde en se déplaçant de capitale en capitale. Il est matérialisé par une carte du monde interactive en ligne. Afin d'améliorer encore le lien social et l'humeur des patients, il est prévu que le groupe de sujets décide ensemble de l'itinéraire et qu'il reçoive lors de chaque escale une carte postale adressée depuis la capitale visitée. De plus, cette carte deviendra un outil pédagogique puisque les plats typiques locaux y seront également abordés. L'encadrant sportif s'en servira pour sensibiliser les participants à la diététique pendant les séances, en

complément de celui réalisé par la diététicienne.

L'objectif est de réaliser de la prévention des chutes, accident très courant d'après une revue récente de littérature scientifique.

Voyageons en équipe vise à améliorer la qualité de vie de résidents en EHPAD.

De nombreuses études mettent en avant l'intérêt de l'activité physique adaptée quel que soit l'âge et les pathologies rencontrées. Pour autant, il s'agit de résidents dont l'état général rend difficile ce type de pratique et limite grandement la motivation de ce public.

À travers la pratique d'une activité physique adaptée nous espérons :

- améliorer la qualité de vie des résidents, l'appétit, l'image de soi et l'humeur, l'état général,
- éviter la fonte musculaire, la dépression et diminuer les douleurs des patients,
- améliorer la capacité à mener des activités de la vie quotidienne.



L'ACTIVITÉ

L'activité de soins
L'activité de prévention
L'activité de formation



L'ACTIVITÉ DE SOINS

En tant que Centre de Santé, l'Institut assure des activités de soins médicaux et mène des actions de santé publique, de prévention, d'éducation pour la santé, d'éducation thérapeutique des patients et des actions sociales. Dans ce cadre, il y a obligation d'élaborer un projet de santé. Celui-ci a été validé par le Conseil d'Administration et transmis à l'ARS le 1^{er} janvier 2016.

Il rappelle les activités assurées par le Centre :

- l'activité de soins pour la prise en charge de pathologies de l'appareil locomoteur,
- la prescription d'activité physique à but thérapeutique,
- l'encadrement de la pratique sportive,
- la prise en charge de handicaps,
- et la formation.

Il fixe également des objectifs d'évolution :

- améliorer la capacité d'accueil pour les soins de premier recours pour les étudiants,
- mutualiser le plateau technique et les compétences pour une meilleure prise en charge des patients déconditionnés à l'effort,
- créer une structure permettant la prise en charge des soins non programmés,
- améliorer la qualité de la prise en charge par l'inter-disciplinarité et la communication avec le médecin traitant.

En ce qui concerne les actes, l'Institut bénéficie d'un matériel d'examen de qualité permettant ainsi de prendre en charge les pathologies liées aux troubles musculosquelettiques.

Les ondes de chocs radiales et focales sont utilisées pour soigner les tendinopathies, les lésions musculaires ou ligamentaires cicatricielles.

Le plasma riche en plaquettes (PRP) permet de traiter les lésions tendineuses rebelles aux précédents traitements, les lésions musculaires chroniques, les lésions musculaires aiguës des sportifs de haut niveau et les lésions chondrales aiguës ou chroniques.

Les échographies et gestes infiltratifs sont utilisés pour prendre en charge les lésions musculo-tendineuses inflammatoires, les lésions ostéochondrales chroniques et les lombalgies chroniques.

La file active de l'Institut est de 4 095 patients en 2018. Parmi ceux-ci, 3,82 % étaient bénéficiaires de la CMU. La pratique du tiers payant, pour la part obligatoire, est généralisée depuis 2017. Le taux de télétransmission de feuilles de soins s'élève à 90,7 %.

“

Depuis près de 40 ans, l'IRMS² œuvre pour développer une centre de santé performant. Il n'a eu de cesse de devenir de plus en plus attrayant pour les professionnels de santé. Les embauches se sont multipliées en conservant une culture de la collaboration, une curiosité scientifique et une volonté partagée d'apporter la meilleure qualité des soins possible.

C'est dans cette optique qu'en 2018, une consultation de médecine du sport et de chirurgie orthopédique ont vu le jour afin de répondre encore mieux aux attentes des patients.

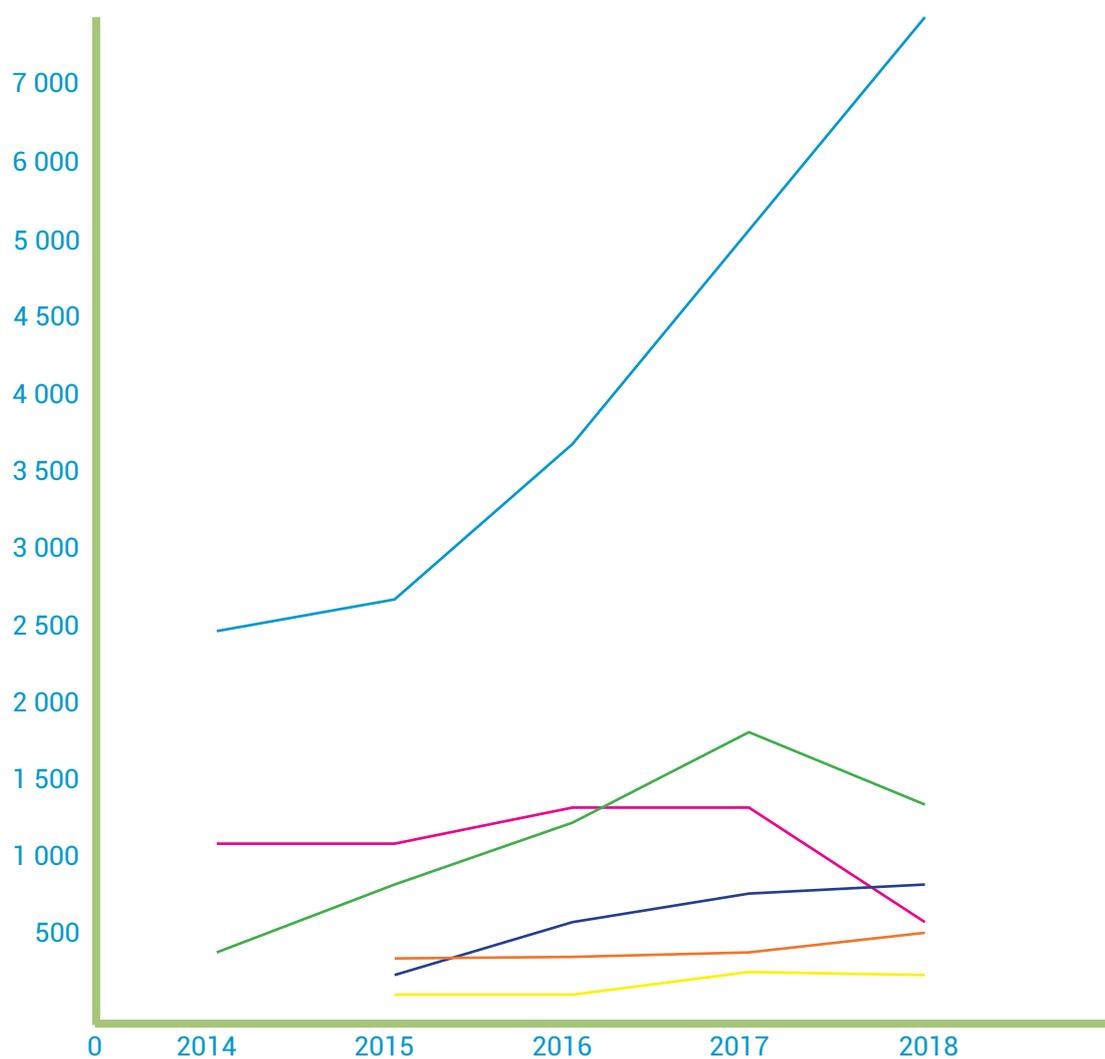


Mehdi Roudesli
Directeur
Médecin du sport

”

Activité de soins	2014	2015	2016	2017	2018	
Total actes	4 121	5 237	7 212	9 345	10 945	+17%
Consultations	2 438	2 679	3 606	4 918	7 590	+54%
Ondes de chocs	1 024	1 027	1 149	1 117	495	-56%
Laser	305	787	1 162	1 774	1 192	-33%
Infiltrations	-	101	101	227	217	-4%
Echographies	-	212	558	689	725	+5%
Epreuve Effort + VO2	-	349	333	348	456	+31%
Spirométries	-	-	-	13	14	+8%
PRP	-	-	-	16	21	+31%
Autres	354	82	303	243	235	

En 2018, l'Institut a réalisé 10 945 actes dont 7 590 consultations.
L'activité est en progression de 15,7 % par rapport à 2017.



L'activité globale de l'Institut est en constante augmentation depuis 2014.

En termes de soins, cela se traduit par une croissance de 192 % depuis 2014 et de 15,7 % du volume d'actes par rapport à l'an passé.

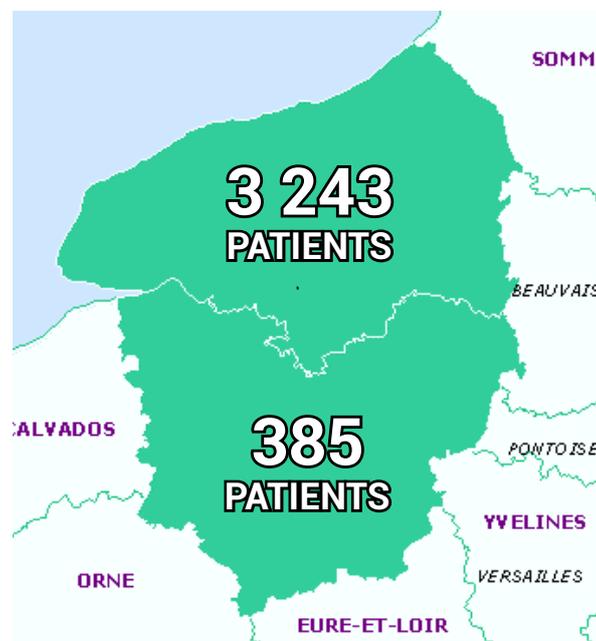
Dans le détail, on retrouve une forte augmentation de l'activité de consultations (+54 % depuis 2017). Cette augmentation des consultations est le reflet de la disponibilité des médecins pour les soins non programmés et de la confiance des correspondants.

Le développement de l'activité de rhumatologie depuis 2015 se traduit par une augmentation constante du nombre d'échographies et de gestes infiltratifs.

Dans le cadre de la prise en charge des troubles musculosquelettiques, la hausse des PRP (Plasma enrichi en plaquettes) reflète la notoriété de la structure et l'amélioration de la connaissance de ces différentes thérapies en raison de l'organisation de soirées dédiées sur ces thématiques.

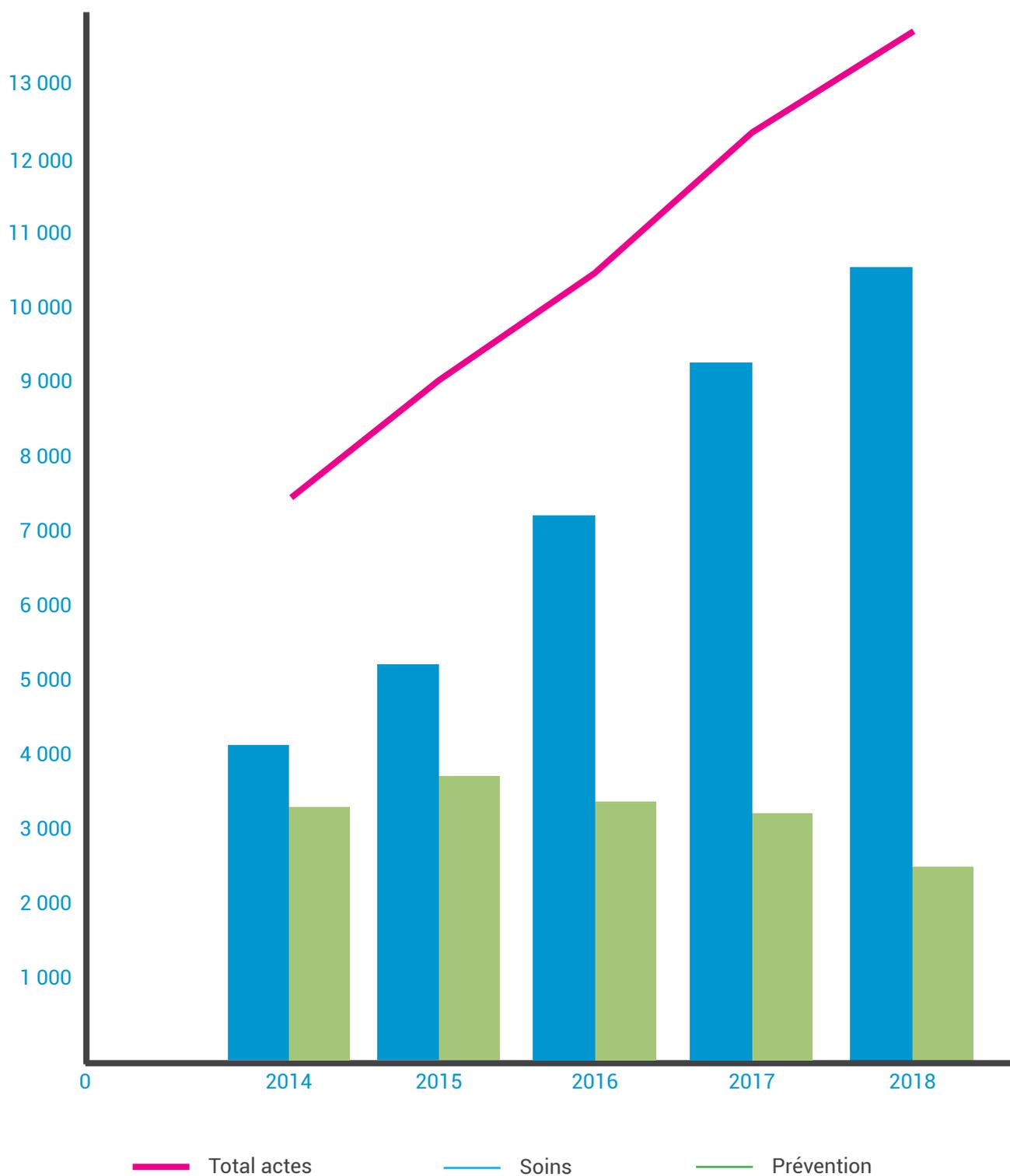
Le développement de l'activité de médecine générale depuis le dernier trimestre 2018 se traduit par une augmentation constante du nombre de consultations et de demandes de médecins traitants.

NOTRE PATIENTÈLE



Patients ayant - 18 ans	Patients ayant entre 18 et 25 ans	Patients ayant + 25 ans
606	895	2 594

Activité	2014	2015	2016	2017	2018
Total actes	7 699	9 140	10 658	12 572	13 561
Soins (% total des actes)	4 121 53%	5 237 57%	7 212 67%	9 345 74%	10 814 79%
Prévention (% total des actes)	3 578 47%	3 903 43%	3 446 33%	3 227 26%	2 747 21%



L'ACTIVITÉ DE PRÉVENTION LES ACTIONS SPORT APRÈS CANCER

Depuis octobre 2012, l'Institut a lancé son programme sport après cancer, désormais piloté par le Réseau Onco-Normand. Ce programme repose sur des consultations médicales spécialisées en médecine du sport permettant d'apporter un complément de prise en charge des patientes atteintes d'un cancer du sein.

Ces consultations permettent de prescrire des séances d'activité physique adaptée et encadrée avec notamment :

- 10 séances réparties sur 5 semaines,
- une incitation à adhérer à une association ou club sportif pour pérenniser la pratique.

L'objectif de cette action est double puisqu'il s'agit de :

- favoriser le retour à la pratique sportive mais aussi et surtout, la pérenniser,
- organiser de façon très concrète et opérationnelle le retour à l'activité physique adaptée pour :
 - obtenir un effet positif sur le risque de rechute,
 - améliorer la qualité de vie (anxiété, dépression, sommeil, image du corps et bien-être),
 - diminuer la sensation de fatigue.

Depuis 2015, l'Institut a élargi son action vers d'autres pathologies comme les addictions et les rhumatismes inflammatoires.



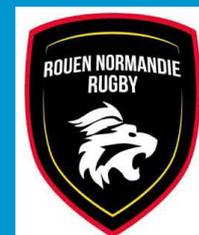
Séance de reprise d'activité physique adaptée avec un coach sportif pour des femmes atteintes d'un cancer du sein



L'ACTIVITÉ DE PRÉVENTION LE SUIVI DES CLUBS

Depuis plusieurs années, l'Institut accompagne les clubs sportifs de la Région Normandie au niveau de la préparation des athlètes et du suivi des compétitions.

Suivi des compétitions	Nombre
RMB - Basket	18
RNR - Rugby	16
Sport universitaire	1
VCR - Viking 76	1
SS76 - Athlétisme	2
TOTAL	38



L'ACTIVITÉ DE PRÉVENTION LE SUIVI DES SPORTIFS

Dans le prolongement des années passées, l'Institut a consolidé ses actions à destination des sportifs. Ainsi, nous continuons d'accueillir les sportifs issus des ligues, des comités et des clubs. Par ailleurs, des sportifs de haut niveau sont suivis tel que Florian Merrien, Alexis Hanquiquant, Brigitte Duboc ou Danny Rodrigues.



Brigitte Duboc
Archère



Danny Rodrigues
Gymnaste



Florian Merrien
Pongiste



Alexis Hanquiquant
Triathlète

L'ACTIVITÉ DE FORMATION

LES FORMATIONS MÉDICALES CONTINUES (FMC)

Chaque année, l'Institut organise des soirées de formation médicale continue. Des professionnels de santé interviennent sur une thématique illustrée par des supports et des démonstrations sportives. Trois soirées ont été organisées en 2018.



Lors de la soirée « Psoas », 50 personnes étaient présentes pour assister, entre autres, à quatre interventions. Cette FMC a été l'occasion de mettre évidence la complexité et le rôle de ce muscle dans la pratique sportive.

Le Dr Prum, du CRMPR Les Herbiers, a abordé l'anatomie et la biomécanique de ce muscle. Le Dr Roudesli, de l'IRMS², a présenté le rôle du psoas en tant que marqueur d'évaluation. Le Dr Verdet, Ch d'Elbeuf, s'est chargé de l'épidémiologie du psoas. Tandis que Mr Steenstrup a abordé la neurophysiologie.

LES FORMATIONS INITIALES

Chaque semestre, l'Institut reçoit des internes en médecine générale et spécialisée. Ces derniers sont encadrés par le Directeur et les autres praticiens de santé du centre.

Nous avons accueilli en 2018 :

- Charles Patenere - rhumatologue,
- Anais Vue - médecin généraliste,
- Ariane Do - rhumatologue,
- Arthur Tempier - médecin généraliste,
- Laétitia Richard - rhumatologue,
- Matthieu Letellier - médecin généraliste.

Durant leur semestre, ils ont eu l'opportunité d'approfondir leurs connaissances et leurs savoir faire aux côtés des médecins du sport et des spécialistes de l'Institut.

De plus, l'Institut intervient lors de la formation initiale des étudiants en médecine et kinésithérapie. Les médecins étant chargés de cours pour la capacité et le DESC de médecine du sport, l'UE sport santé et le module sport de kinésithérapie.

LA COMMUNICATION



LES OUTILS DE COMMUNICATION

“

L'objectif de la structure, à travers l'utilisation des réseaux sociaux, est de tenir informés les patients et la communauté des différents programmes sport-santé mis en place ainsi que les événements sportifs organisés chaque année. C'est pour cela que nous nous efforçons de rester présents sur des réseaux complémentaires afin de sensibiliser le plus grand nombre.

”



Cécile Dupire
Chargée de missions

L'Institut continue de diversifier ses actions de communication et de renforcer sa présence sur les réseaux sociaux. En 2018, l'Institut s'est positionné sur Instagram.

		2017	2018	Evolution en %
Facebook	Amis	5 000	5 000	+ 0 %
	Fans	1 740	1 972	+ 13,5 %
Twitter	Abonnés	463	517	+ 11,5 %
	Likes	863	1 124	+ 30 %
Doklog		21	22	+ 4,5 %
YouTube	vues	1 956	3 616	+ 85 %
	abonnés	11	15	+ 36 %
	vidéos	19	19	+ 0 %
Instagram		-	50	-

Le magazine, dont l'objectif est de vulgariser tout ce qui traite de la prévention et de l'information avec des rubriques récurrentes, est adressé à l'ensemble des acteurs sportifs. Il est également, disponible sur les réseaux sociaux.



2 magazines

2 450 vues

26 700 pages lues

204 téléchargements

LES MOYENS



L'ÉQUIPE DE L'INSTITUT

L'effectif de l'Institut est composé de professionnels de santé aux compétences et spécialités complémentaires (médecine sportive, médecine générale, kinésithérapie, ostéopathie, rhumatologie,

médecine physique et de réadaptation).

Au 31 décembre 2018, 16 postes étaient inscrits à l'organigramme, représentant 8,5 ETP.

Médecin - Directeur (1 ETP)

- Dr Mehdi Roudesli

Médecins (3,4 ETP)

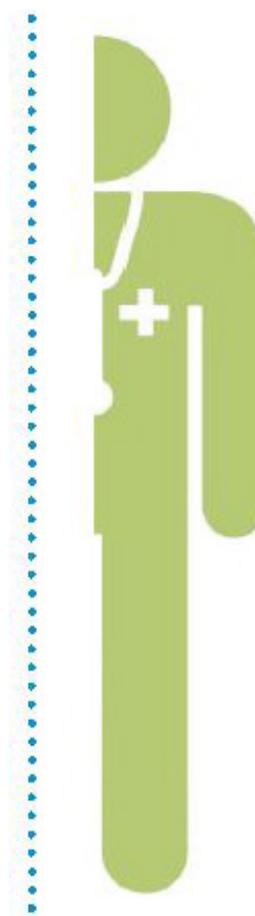
- Dr Marie Aubé - rhumatologue
- Dr Julien Michaud - rhumatologue
- Dr Claire Delpouve - MPR
- Dr Victor Decrette - médecin du sport
- Dr Lucie Behague - médecin généraliste
- Dr Bernard Cauchois - médecin du sport
- Dr F.-X. Delmas - rhumatologue
- Dr Frédéric Mouilhade - chirurgien orthopédiste
- Dr Guillaume Levavasseur - ostéopathe
- Dr Christophe Martinet - médecin du sport

Paramédicaux (1,1 ETP)

- Dominique Le Pessot - Infirmier
- Maxime Lamothe - Masseur Kinésithérapeute-Ostéopathe

Personnel administratif (3 ETP)

- Mayllé Coulibaly & Laurence Renaux - Secrétaires
- Cécile Dupire - Chargée de missions



Chaque salarié bénéficie d'un entretien annuel d'évaluation.

Un plan de formation permet aux salariés d'acquérir des compétences nouvelles. En 2018, Dr Decrette a validé un DU d'ostéopathie, Dr Michaud et Dr Delpouve ont validé leur DIU de médecine du sport et Dr Roudesli a validé...

À rejoint l'Institut en 2018 : Frédéric Mouilhade.

Les opérations liées à l'élaboration de la paye et des charges sociales sont assurées par l'Association Profession Sport Jeunesse 76 (APSJ).

LES OUTILS INFORMATIQUES

L'Institut utilise un outil informatique permettant une gestion partagée des données médicales : Crossway « centre de santé ».

Ce logiciel labellisé niveau II par l'Agence Française de la Santé Numérique (ASIP Santé) permet :

- l'exercice individuel de chaque professionnel de santé de la structure (gestion des consultations, du dossier patient, de l'agenda, de la facturation...),
- la coordination pluriprofessionnelle (gestion des protocoles, des réunions pluridisciplinaires...),
- le pilotage de l'activité (état de suivi de l'activité, reporting...),
- la compatibilité avec le DMP (dossier médical personnel) : capacité de consultation et d'utilisation du DMP.

L'applicatif Doctolib complète le dispositif pour la prise de rendez-vous.

A compter du 1^{er} janvier 2018, un nouveau logiciel de comptabilité a été intégré aux moyens informatiques de la structure : LOOP. Il est davantage collaboratif, facilite le travail en temps réel et les relations avec le cabinet d'expertise comptable. Il permet également la tenue d'une comptabilité analytique indispensable au regard des différentes missions de l'Institut.

“

L'année 2018 a été marquée par l'acquisition du logiciel de comptabilité LOOP, en lien avec KPMG, permettant à Emmanuel SEIVE et ses collaborateurs de travailler en mode partagé et de garder un œil permanent sur nos chiffres clés.

Ce logiciel a également permis un transfert automatique des écritures bancaires depuis notre compte Crédit Mutuel. Ceci représente un gain de temps considérable dans la saisie et supprime les risques d'erreurs. De même, les factures clients élaborées engendrent automatiquement une saisie d'écritures comptables, évitant un travail supplémentaire.

Il est maintenant également possible au Président, Vice-Président et directeur, de consulter les états comptables à distance et en temps réel.

Enfin, le support d'assistance technique permet la résolution des différents problèmes.



Laurence Renaux
Secrétaire médicale

”

LE BILAN FINANCIER



BILAN 2018

Actif	2017	2018	Passif	2017	2018
Logiciels	2 933	1 265	Fonds associatifs	132 291	132 291
Constructions	397 912	378 314	Report à nouveau	95 031	86 789
Matériel industriel	145 142	124 553	Résultat de l'exercice	-8 243	77 645
Autres immobilisations corporelles	28 415	31 724	Subventions d'investissement	312 031	300 413
Immobilisations corporelles en cours	-	-			
Autres titres immobilisés	40	40			
<u>Actif immobilisé</u>	574 445	535 896	<u>Totaux</u>	531 111	597 138
Avance et acompte	101	-			
Créances usagers et comptes rattachés	38 618	31 065	Emprunts, dettes <small>(dont 100 000€ de prêt relais)</small>	275 000	249 475
Autres créances	99 525	125 247	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 348	24 709
Valeurs immobilières de placement	4 624	4 624	Dettes fiscales et sociales	45 921	53 960
Disponibilités	201 037	211 364	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Charges constatées d'avance	14 029	17 086	Autres dettes	-	-
<u>Actif circulant</u>	357 936	389 386	<u>Dettes</u>	401 270	328 144
<u>Total de l'actif</u>	932 381	925 282	<u>Total du passif</u>	932 381	925 282

Le total du bilan pour l'exercice 2018 est de 935 282€.

Actif immobilisé

Amortissement 2018 (12/12) - 38 549 €

Augmentation des créances liées aux versements des subventions QSSCV + 25 722 €

Passif

Fonds associatifs (excédent 2018) + 77 646 €

Subventions d'équipement - 9 618 €

Solde emprunt 175 000 € (162 784 €) + QSSCV (86 691€) -25 525 €

Dettes fournisseurs - 30 930 €

Dettes sociales - URSAFF - IRCANTEC etc (30 703 €) + CP (23 257 €) + 8 039 €

COMPTE DE RÉSULTAT

Charges	2017	2018	Produits	2017	2018
Matières premières et autres approvisionnements	23 478	14 449	Recettes, actes médicaux	369 107	436 711
Autres achats et charges externes	70 107	75 979	Cotisations	4 690	7 446
Impôts, taxes et assimilés	3 702	6 759	Subventions	89 945	146 449
Salaires et traitements	260 870	280 223	Autres produits	1 173	770
Charges sociales	87 141	132 283	Reprises sur provisions	-	-
			Produits d'exploitation	464 916	591 376
Dotations sur immobilisations	22 530	48 491			
Dotations actif circulant	3 585	1 670	Produits d'exploitation	1 057	1 402
Autres charges	2 001	541	Financement CDS		50 000
			Financement CPAM		23 966
Charges d'exploitation	473 416	560 395	Produits exceptionnels de gestion	320	-
Charges financières	5 436	3 578	Produits exceptionnels sur gestion en capital	6 468	19 519
Dep. créances clients	-	9 440			
Charges exceptionnelles sur opération en capital	2 152	5 829	Produits exceptionnels	6 788	57 637
impôts sur les sociétés	-	322			
QSSCV	-	86 691			
Résultat exercice (excédent)		77 645	Résultat exercice (déficit)	8 243	
Total des charges	481 005	743 900	Total des produits	481 005	743 900
Contribution volontaire en nature					
Personnel bénévole	20 752	21 007	Bénévolat	20 752	21 007

L'exercice 2018, comme celui de 2017, présente un caractère exceptionnel. L'année dernière, il était lié à l'opération immobilière, cette année au programme QSSCV.

Les charges d'exploitation s'établissent à 743900€ et progressent de 55% (480 005€ en 2017). L'augmentation porte essentiellement sur les charges salariales (+64 495€) liées au recrutement de l'année et à la mise en place d'une politique salariale. Elle représente 55% des dépenses.

L'autre élément chiffré à 96 680€ pour l'opération QSSCV, engagement à réaliser.

Les dotations aux amortissements (48 491€) sont en année pleine contrairement à 2017 (22530€) pour 4/12^e.

Les charges financières s'élèvent 3 578€ contre 5 436€ en 2017. Le prêt relai de 100 000€ a été remboursé le 1^{er} juin 2018.

Les produits d'exploitation progressent dans les mêmes proportions également avec le programme QSSCV pour un montant de 95 091€ en subventions nouvelles.

A noter la subvention de l'Accord National de Centre de Santé de 50 000€.

L'activité médicale répond à nos attentes et progresse de 18% : 436 711€ pour 2018 contre 369107€ en 2017.

Les charges exceptionnelles sont dues en partie à l'Accord National des Centres de Santé à hauteur de 47 871€ pour l'exercice 2017, versés en juin 2018.

LES PERSPECTIVES 2019



Pour l'année 2019, l'Institut entend poursuivre son positionnement sur le sport-santé, avec la poursuite du programme « *quand le sport s'invite chez vous* ». L'objectif étant de permettre, à des personnes résidant en milieu rural, de bénéficier des bienfaits d'une activité physique adaptée, en intégrant une structure sportive locale à l'issue du programme.

2019 sera également l'occasion de mettre en place un programme sport santé en EHPAD via l'ARS : Voyageons en équipe ! Il permettra aux résidents de ces structures de l'agglomération rouennaise de se remettre à l'activité physique adaptée via du matériel sportif et des séances animées par un encadrant en activités physiques adaptées. L'aspect ludique a été ajouté à ce programme en symbolisant les efforts réalisés par la réalisation de voyages dans le monde.

Par ailleurs, un rhumatologue, un médecin du sport et une ASR seront recrutés afin d'ouvrir des consultations supplémentaires.

Dans le même registre, un second encadrant en activités physiques adaptées rejoindra l'équipe dès le mois de septembre 2019.

